

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN RÉGION

» Rôle et missions de l'Union régionale

La Mutualité Française Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur est la représentation régionale de la Fédération Nationale de la Mutualité Française (FNMF). Acteur de proximité, elle participe activement à un accès aux soins pour tous sur l'ensemble du territoire par le développement d'une offre de soins et d'actions de prévention santé au plus près des besoins des populations.

UN ACTEUR SANTÉ DE PROXIMITÉ



Près de 3 millions
personnes protégées par
les mutuelles dans la région

57%
de taux de mutualisation



1 241
actions de prévention par an



7 623
personnes employées
par le mouvement mutualiste

NOS MISSIONS

Servir les mutuelles



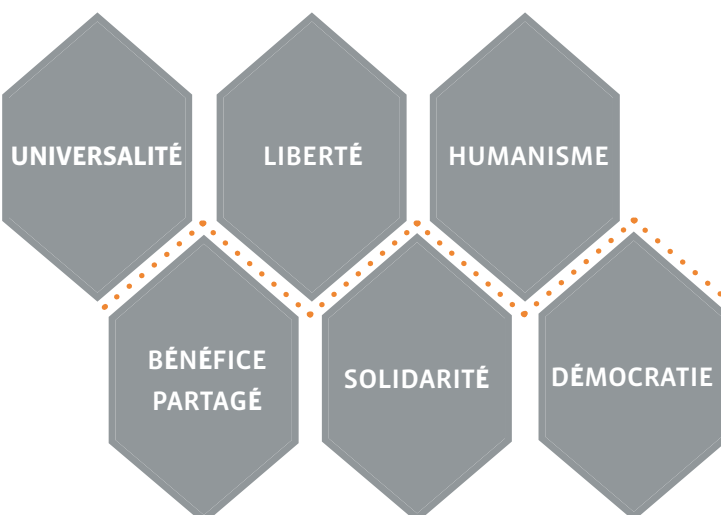
Servir le mutualisme



Servir la société



NOS VALEURS



LA MUTUALITÉ FRANÇAISE EN RÉGION

FEUILLE DE ROUTE 2018 DE L'UNION RÉGIONALE

ORIENTATIONS PRIORISÉES POUR 2018

- Développer de la communication digitale de l'Union régionale,
- Renforcer du rôle des Délégations départementales,
- Maintenir les liens étroits avec la Chambre Régionale des entreprises de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS PACA),
- Consolider la coordination des mandats,
- Mener une réflexion sur la thématique de l'accès aux soins en vue du Congrès 2018,
- Anticiper et agir pour le renouvellement générationnel des délégations départementales à l'horizon 2019.

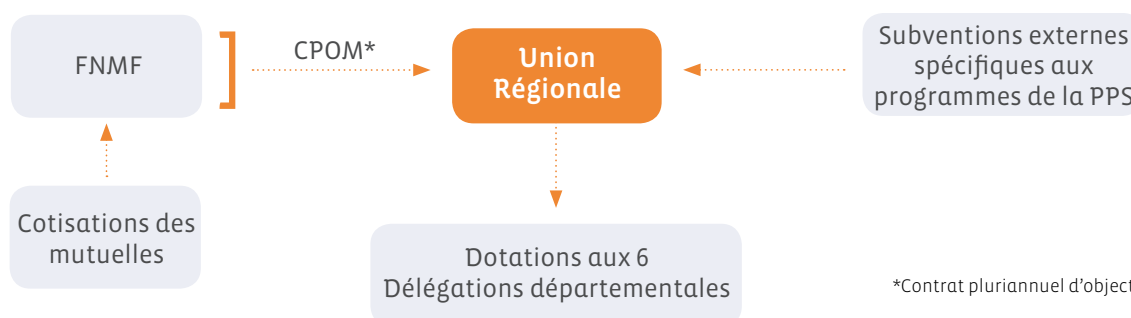
OBJECTIFS OPÉRATIONNELS POUR 2018

- Une communication de l'Union régionale optimisée sur les réseaux sociaux en mobilisant les élu.es et de salarié.es,
- Il appartiendra aux délégations départementales de :
 - valoriser toutes les actions de prévention auprès de la presse locale,
 - conforter le rôle du binôme élu.e mutualiste et salarié.e dans les conférences de financeurs, dans les conférences de territoire, etc,
 - prévoir à l'ordre du jour de chaque Conseil départemental un point sur l'Économie Sociale et Solidaire, un point sur la Communication et un point sur le Renouvellement générationnel.
- Renforcer les liens opérationnels entre l'Union régionale et la Chambre régionale des entreprises de l'ESS,
- Engager un travail et mettre en place des objectifs opérationnels dans le cadre du renouvellement des conseiller.ères départementaux.ales en 2019.

Les 7 axes arrêtés du plan d'orientations 2017 – 2019 sont maintenus :

- Poursuivre et accentuer les services à rendre aux mutuelles,
- Assurer la présence de la Mutualité dans le débat public,
- Consolider la présence et l'action de la Mutualité dans l'Economie Sociale,
- Assurer une utilisation optimale des moyens financiers dans le cadre des contraintes économiques,
- Conforter notre place d'acteur majeur de prévention dans la région,
- Maintenir, renforcer nos relations avec les Mutuelles de LIII et favoriser le développement de leurs offres,
- Améliorer la relation entre les structures LII/LIII et faciliter le développement des services de soins et d'accompagnement mutualistes des LIII dans la région.

LE FINANCEMENT DE L'UNION RÉGIONALE



*Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens